

LES PERIMETRES DE RISQUES

PRÉVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Périmétre de protection ZPI
 Périmétre de protection ZPR
 Périmétre de protection ZPE
 Périmétre de protection ZP
 Périmétre de protection ZPF

PRÉVENTIONS DES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Mouvements Terrain Zone de prévention
 Mouvements Terrain Zone de vigilance

PRÉVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR DÉBOREMENT DES COURS D'EAU

Cours d'eau non-domaniaux

non couverts par un PPRNI

Périmétre aléa fort
 Périmétre aléa moyen ou faible
 Périmétre aléa quartier urbain dense

PRÉVENTIONS DES RISQUES D'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

Périmètres de production

Prioritaire
 Secondaire
 Tertiaire

Axe d'écoulement

Prioritaire
 Artificiel
 De vigilance

Périmètres d'écoulement et d'accumulation

Prioritaire
 D'écoulement secondaire
 D'accumulation secondaire

Commune
 Arrondissement
 Altitude courbe maîtresse

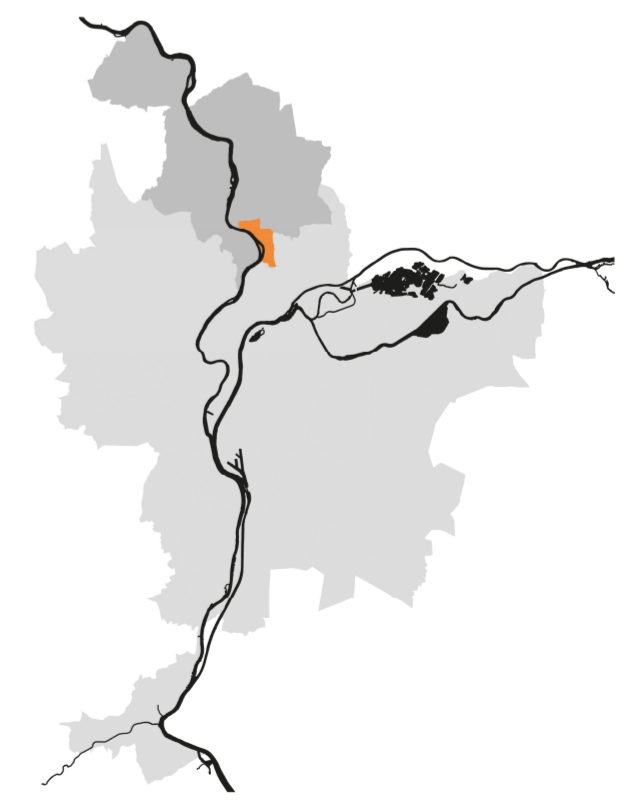
AVERTISSEMENT :

Les risques d'inondation et technologiques peuvent également faire l'objet de périmètres de prévention des risques naturels d'inondation ou de périmètres de prévention des risques technologiques consultables dans les annexes au titre des servitudes d'utilité publique conformément à l'article R151-51 du code de l'urbanisme (dans le dossier d'agglomération pour les PPRNI et dossiers de commune pour les PPRT).

REVISION N°2
APPROBATION - 2019

FONTAINES-SUR-SAONE

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT
C.2.8 Risques naturels et technologiques
Echelle : 1/5000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune
OFFI_GDL_R2_RISQUES_OFFICIEL_FONTAINES_S_SAONE_02-091357